GEMENG
JONGLËNSTER

ADMINISTRATION
COMMUNALE DE
JUNGLINSTER

12, rue de Bourglinster
L-6112 Junglinster

Boîte postale 14
L-6101 Junglinster

T 78 72 72-1
F 78 83 19

Heures d'ouvertures

Lundi à vendredi
8h00–12h00
et 13h00–16h30

Jeudi jusqu'à 19h00
seulement bureau
de la population

Service technique
uniquement sur
rendez-vous

www.junglinster.lu

Junglinster, le 27 mars 2024

PUBLICATION

Il est porté à la connaissance du public que par sa délibération du 1er mars 2024 le conseil communal a adapté le prix de vente pour les repas sur roues.

Ladite délibération a été approuvée par Monsieur le Ministre des Affaires intérieures le 25 mars 2024 sous la référence 847xe36c1

Le texte intégral de la délibération est à la disposition du public à la mairie de Junglinster à partir du 28 mars 2024 au 11 avril 2024 inclusivement.

Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le bourgmestre le secrétaire

ADMINISTRATION COMMUNALE JUNGLINSTER